

A

Calendrier

FORMATIONS VOLTA

Nous continuons d'organiser ces formations dans le cadre d'une offre ouverte :

Toutes les provinces

BA4 Instructions de base en sécurité pour les installations électriques - personnes averties

BA5 Electriciens

VCA Formation de base (examen écrit)

VCA Formation de base (examen lu : possible sur demande)

Nous organisons ces formations à votre demande et en nous basant sur vos attentes :

Toutes les provinces

L'éclairage LED de la conception à l'installation

AREA (Allgemeine Regelung für Elektrische Anlagen)

BA4 Basisanweisungen für den Umgang mit elektrischen Anlagen - Informierte Personen

BA5 Elektriker

VCA Sicherheits Basisschulung der Arbeitnehmer im elektrischen Sektor

RGIE appliqué aux anciennes et nouvelles installations domestiques/résidentielles

Les schémas de liaison à la terre

Dimensionnement des câbles et conducteurs pour les installations BT

Protection contre les surintensités dans les installations BT

Câblage structuré

Calcul des courants de court-circuit dans les installations électriques BT

Coordination des dispositifs de protection - sélectivité et filiation (installations BT)

Détection incendie selon NBN S21-100

Installation PV + Batteries domestiques et couplage au réseau

Bornes de rechargement - les chaînons manquants

Instructeur d'entreprise - base

Instructeur d'entreprise - perfectionnement

Echafaudage roulant

Élévateur à ciseaux (1j expérimenté)

Élévateur à ciseaux (2j inexpérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux (1j expérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux (2j inexpérimenté)

**A**

Focus sur une formation : câblage structuré

Outre l'électricité traditionnelle, de plus en plus d'installateurs électrotechniques sont également appelés à installer du câblage structuré. C'est aussi le cas de vous ? Jetez un œil sur la formation 'Câblage structuré' !

Objectif ? Pendant 8 heures, vous recevez des informations théoriques condensées sur le câblage structuré. L'accent est mis sur les aspects pratiques avec du matériel standard utilisé pour le câblage structuré. Aucune connaissance préliminaire n'est requise.

Théorie

- Aperçu des composants
- Standards : Iso, Tia
- Sortes de câbles : screened et unscreened
- Matériel d'installation
- EMI et EMC
- Recherches de pannes

Pratique

- Règles d'installations et sécurité
- Outils
- Do's & don'ts
- Testing & certification
- Trucs et astuces
- Montage avec différentes marques & tests

Cette formation peut être organisée dans les régions suivantes : Région de Bruxelles-Capitale ; Hainaut ; Liège ; Luxembourg ; Namur ; Brabant wallon

Pour toutes les dates et lieux : www.volta-org.be

Plusieurs collègues désirent suivre la même formation mais les dates ou lieux prévus ne conviennent pas ? Contactez-nous et nous examinerons s'il est possible d'organiser la formation au sein de votre entreprise.

Plus d'informations ?

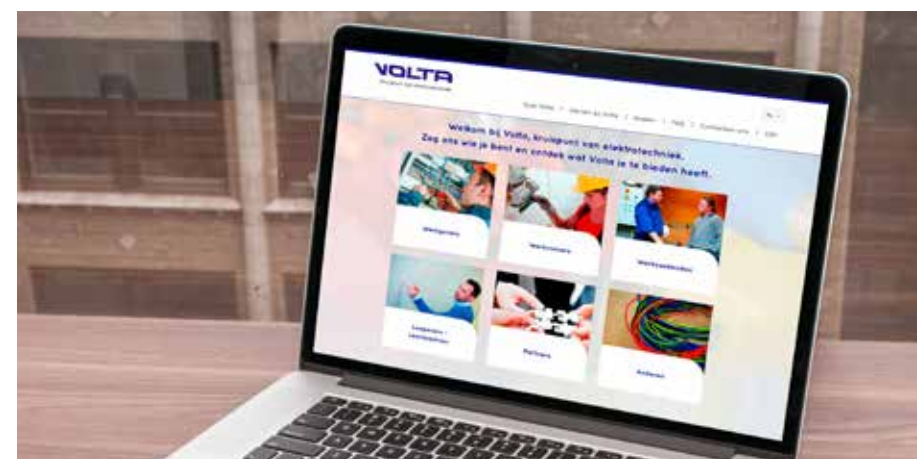
Patricia Paermentier - 02 612 99 58
patricia.paermentier@volta-org.be

C

Découvrez votre CV Formation !

Rédiger un CV ou un curriculum vitae, on l'a déjà tous fait. Pour vous aussi, ce n'était pas une mince affaire ? A quelle période avez-vous travaillé chez vos employeurs précédents ? Quelles formations avez-vous suivies ? Quels certificats et attestations avez-vous obtenus ? Cela demande souvent d'aller fouiller dans les archives ou creuser dans sa mémoire.

Heureusement, il y a le CV Formation ! Dans cet outil électronique très pratique, Volta enregistre, à la de-



Contacteur Volta

Pour des questions sur votre dossier personnel, des indemnités complémentaires ou la prime de fin d'année :
fbz-fse@volta-org.be ou 02 478 86 95.

Pour des questions sur le système de pension sectoriel :
pensioen.pension@volta-org.be ou 02 478 86 97.

Pour des questions sur les formations, la gestion des compétences, le droit individuel, l'outplacement :
info@volta-org.be ou 02 476 16 76.

Pour des questions sur la technique ou la réglementation :
sat@volta-org.be ou 02 476 16 76.

mande de votre (ex) employeur, toutes les formations que vous avez suivies depuis 2006. Vous pouvez également ajouter les certificats obtenus et les formations suivies. On ne peut plus simple, non ?

Consultez votre CV Formation personnel via My Volta. Identifiant et/ou mot de passe oublié ? Pas de problème, vous pouvez le réinitialiser vous-même.

Volta asbl et Volta fse sont des organes sectoriels créés par et pour les entreprises et les travailleurs du secteur électrotechnique et, plus particulièrement, la sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution (SCP 149.01). Ces organismes ont été fondés par les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) du secteur afin d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux travailleurs.



Volta englobe depuis le 1^{er} janvier 2019 deux entités juridiques : Volta asbl et Volta fse.

VOLTA
KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

Tel 02 476 16 76
Fax 02 476 17 76

Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles
info@volta-org.be
www.volta-org.be

7

MAI
2019

watt

Actualités du secteur électrotechnique
pour travailleurs

**B**

Le régime de pension sectoriel social : pour vous aussi !

En tant qu'ouvrier dans le secteur électrotechnique, vous êtes automatiquement affilié au régime de pension sectoriel social.

Cela signifie que votre employeur constitue pour vous une pension complémentaire s'élevant à 2,10% de votre salaire annuel brut. Les travailleurs actifs reçoivent chaque année une fiche de pension reprenant l'état de l'avoir d'épargne constitué.

Jusqu'au 31 décembre 2018, on ne pouvait prétendre aux réserves constituées qu'après une affiliation de 12 mois au régime de pension. La loi a été adaptée le 1^{er} janvier 2019 et cette 'période d'acquisition' ou 'période d'amorçage' a été supprimée. On a désormais droit à la pension complémentaire dès le premier jour d'affiliation.

Attention : la pension complémentaire ne peut être versée que lorsque vous prenez effectivement votre pension.

Afin de vous assurer qu'aucun capital de pension complémentaire n'est 'oublié', vous pouvez - comme tout citoyen - consulter votre dossier de pension via MyPension.

Plus d'infos :
www.volta-org.be
et www.mypension.be



Éditorial

Nous sommes fiers, à l'occasion de ce premier watt de 2019, de vous présenter notre dernier outil : My Volta ! Nous nous faisons également un plaisir de vous en dire plus sur le régime de pension sectoriel et sur notre indemnité complémentaire en cas de chômage temporaire, deux thèmes qui mettent des avantages intéressants en lumière pour vous en tant qu'ouvrier dans le secteur électrotechnique. Dans l'article technique, nous vous présentons le projet BRIC circulaire pour les bâtiments : Build Reversible in Conception. Saviez-vous d'ailleurs que vous pouvez faire valoir vos connaissances techniques dans un certificat agréé ? Lisez vite ce watt pour en savoir plus !

Bonne lecture !

Peter Claeys,
Directeur de Volta

VOLTA
KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

A
ACADEMY

B
BENEFITS

R
RESEARCH

E
EDUCATION

C
HR-CONNECT

C

Connaissez-vous déjà My Volta ?

Après My FSE, il y a maintenant aussi My Volta : deux outils qui vous aident à suivre et gérer simplement toutes vos informations.

Vous connaissez probablement My FSE et utilisez cette application pour la gestion de votre numéro de compte et de vos indemnités complémentaires, pour le suivi de vos paiements et de votre prime de fin d'année, etc. Cette application n'a pas changé et votre identifiant habituel reste actif.

Il existe maintenant depuis quelques mois My Volta : les formations, les soirées d'information, les informations techniques, votre CV Formation, etc. ont tous été regroupés dans un seul outil pratique. Vous pouvez dès à présent y gérer tous ces aspects vous-même, et plus encore.

MY FSE POUR QUOI ET MY VOLTA POUR QUOI ? UN BREF APERÇU :	
My FSE	My Volta
gérer votre numéro de compte bancaire	s'inscrire à une formation ou une soirée d'information
faire le point sur votre pension complémentaire	télécharger des attestations, vignettes ou certificats obtenus
suivre vos paiements (prime de fin d'année, maladie, chômage temporaire, etc.)	compléter ou consulter votre CV Formation
télécharger des fiches fiscales	consulter un article technique
télécharger les formulaires préremplis pour vos indemnités	gérer des infolettres



B

En chômage temporaire ? Volta prend le relais !

Il est possible que votre employeur invoque plusieurs jours de chômage temporaire pour des raisons bien déterminées. Vous recevez alors en tant qu'ouvrier une allocation de chômage. Mais saviez-vous que vous pouvez, via Volta fse, bénéficier d'une indemnité complémentaire en plus de votre allocation ?

Le chômage temporaire ne s'applique que dans des cas spécifiques, comme des raisons économiques, une fermeture pour cause de vacances annuelles, des intempéries, une panne technique, une force majeure et une force majeure médicale.

En cas de raisons économiques, votre indemnité complémentaire vous est payée maximum 150 jours par année civile. Volta fse prend les 60 premiers jours à sa charge. Ensuite, votre employeur paie un supplément en plus de votre allocation de chômage.

Pour toutes les autres formes de chômage temporaire, le nombre de jours est illimité et Volta fse s'occupe du paiement.

Votre indemnité complémentaire s'élève à 11,17€ pour une journée entière et à 5,59€ pour une demi-journée.

Que devez-vous faire pour recevoir cette indemnité ?

Téléchargez le formulaire via www.volta-org.be ou My FSE, faites-le remplir par votre organisme de paiement et remettez-nous le formulaire complété, accompagné d'une capture d'écran de votre situation de chômage.

Vous trouverez plus d'informations sur www.volta-org.be/fr/travailleurs/indemnite

Vous avez d'autres questions ?

Contactez-nous via le 02/478.86.95 ou l'adresse fbz-fse@volta-org.be

R

L'avenir de l'électrotechnique est circulaire

L'Europe d'aujourd'hui est confrontée à des enjeux majeurs : une dépendance européenne accrue vis-à-vis du reste du monde dans son approvisionnement en ressources naturelles et matières premières, et une gestion des déchets de plus en plus problématique, dont un quart est généré par le secteur de la construction. **BAMB ('Buildings As Material Banks')** est un projet européen au sein duquel sept pays se sont engagés à faire évoluer le secteur de la construction vers des solutions circulaires. Et le **secteur de l'électrotechnique** est tout aussi concerné.

Des bâtiments au design flexible et dynamique peuvent être incorporés dans l'économie circulaire, car les matériaux conservent toute leur valeur. Conçus comme des banques de matériaux de valeur, ces bâtiments ne sont plus un déchet en devenir, bien au contraire.

Des outils ont été développés par BAMB afin de permettre cette évolution : **les Passeports Matériaux et le Design de Bâtiments Réversibles**.

L'efp, le centre de formation bruxellois des classes moyennes, y répond via le **bâtiment BRIC ('Build Reversible in Conception')**. D'une surface habitable de 70 m², ce bâtiment se veut durable, évolutif et réversible. Il est passif, totalement autonome, neutre au niveau énergétique et de l'impact environnemental. Il a été construit avec des matériaux neufs et de réemploi, respectant une logique de circuit court. Sa conception anticipe déjà sa construction, déconstruction et reconstruction (à trois reprises), en réutilisant les matériaux mis en œuvre lors de la première phase. Le bâtiment BRIC s'est achevé en avril 2018 et a été démonté en octobre 2018. Aujourd'hui, il est reconstruit avec les mêmes matériaux, mais sous une autre forme.

La mise en œuvre est réalisée par les apprentis et auditeurs (futurs chefs d'entreprise) de l'efp. Les plans réalisés par les futurs électriciens de l'efp ont été établis sur base du système NIKO Home Control, qui a fourni tout le matériel.

L'avantage de cette technologie est la forte modularité dans l'implantation des points électriques (modification du plan électrique, du type d'éclairage, ...), la (ré)utilisation dans les trois bâtiments et l'adaptabilité à chaque nouvelle volumétrie (les plans des

trois constructions présentent des volumes habitables différents).

En d'autres termes : l'installation se devait d'être entièrement démontable, sans aucune dégradation. Les câbles de raccordement ont donc été installés par l'extérieur, sous bardage, et les boîtiers électriques ont été intégrés aux murs extérieurs.



Sur ce **chantier circulaire**, le câblage reste donc accessible. Et avec succès : lors de la **première phase de déconstruction**, aucune dégradation du système n'a pu être constatée. Le **passeport matériau**, qui liste les fournitures avec un principe de traçabilité et un système d'étiquetage (lecture via code-barre), a joué un rôle crucial à cet égard.

Une chose est certaine : les deux prochaines reconstructions/déconstructions du bâtiment BRIC fourniront à nouveau de nombreux éclairages intéressants, ce qui sera tout bénéfique pour l'économie circulaire.



C

Vous avez de l'expérience mais pas de diplôme ?

Prenez conscience de vos compétences, faites-les valider et valoriser !

Vous avez acquis de solides compétences de par votre apprentissage en entreprise, expérience de vie ou formation non reconnue ? Vous n'avez jamais songé à les faire reconnaître ? Pourtant, cela offre de nouvelles perspectives d'emploi.

Installateur électricien, frigoriste, clariste, magasinier, tuteur, et bien d'autres compétences peuvent être validées par le Consortium de Validation des Compétences qui délivre des certificats officiels. Ils vous aident à décrocher un emploi, à obtenir des dispenses lors d'une nouvelle formation, et ils sont reconnus en entreprise. Très utile en interview.

Comment faire valider vos compétences ?

Prenez contact avec un des centres de la validation des compétences. Un accompagnement avec un

spécialiste du métier s'ensuivra. Il vous aidera à vous rendre compte de vos chances de réussite et vous proposera peut-être une mini formation de renforcement gratuite sur l'une ou l'autre difficulté. Une fois prêt, vous passez l'épreuve de validation où on vous met en situation professionnelle. Votre prestation est évaluée par des professionnels sur base d'une grille d'évaluation objective qui reprend les aspects essentiels d'une prestation professionnelle.

Tout cela est entièrement gratuit et totalement confidentiel. Vous pouvez même bénéficier d'un congé-éducation payé.

Alors, n'hésitez plus !

**Téléphonez au 0473 94 23 93
ou surfez sur www.cvdcb.be**



E-learning 'Bornes de rechargement' : scannez le code QR et c'est parti !



VOLTA
KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARRIEREPAD DE ELEKTROTECHNIEK

Etudier à votre propre rythme, quand cela vous convient ?

C'est possible grâce à la plateforme pour étudier en ligne de Volta. Le coup d'envoi est donné avec l'e-learning 'bornes de rechargement'.

Inscrivez-vous à ce module via le [website](http://www.volta-org.be/fr/employeurs) ou le code QR à votre gauche.

D'autres thèmes suivent !
Gardez un œil sur notre site.

volta-org.be/fr/employeurs